



LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
septembre 2016 - n° 66

Fest-noz 2016
Samedi 24 septembre de 20h à 1h
Salle de la Légion d'Honneur

Skod
Gilles et son accordéon
Trenk
Yer-Mat

Crêpes, galettes, cidre et bières bretonnes
Initiation à la danse bretonne à 15h
Ouverture à 19h30
PAF 8€, adhérents USBIF 6 €
gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

Saint-Denis

C'est la rentrée ...

Septembre signe la reprise de nos activités. Activités internes avec la reprise des cours de danse bretonne le 14, les séances de boules bretonnes, le 15, le cours de langue bretonne, le 26.

Mais c'est également la reprise de nos activités publiques : le 3 nous étions à Colombes pour une initiation à la danse, le 17 nous participions à la fête de la Place des Tilleuls (face à l'église neuve), le 24 il y aura notre fest-noz et le 1er octobre la fête de Saint-Denis.

La rentrée n'est donc pas une période de repos, particulièrement pour une association aussi vivante et dynamique que notre amicale des bretons.

Nous progressons régulièrement en nombre d'adhérents, il nous faut maintenant progresser en nombre d'actifs pour les différentes activités de l'Amicale.

Gérard

Comme chaque année, notre Fest-Noz a lieu le dernier samedi du mois de septembre. Au programme des groupes habitués de Saint-Denis : Trenk (le groupe des chemises à fleurs), Skod et les deux chanteuses de Yer-Mat, Gilles animera les parties entre les groupes avec son accordéon.

Comme l'an dernier nous ferons une initiation à la danse bretonne, ouverte à tous, de 15h à 17h.

Nous ouvrirons les portes à 19h30 pour ceux qui veulent commencer par déguster une crêpe ou une galette ou encore se rafraîchir avec un verre de cidre.

Nous procéderons au déménagement du matériel, de notre local à la salle de la Légion d'Honneur, le vendredi 23. La préparation de la salle et la confection de crêpes et galettes seront faites le samedi dans la journée. Et le soir il faudra assurer l'accueil, la vente des crêpes et le bar. Le dimanche matin, nous remporterons notre matériel au local et nettoierons la salle.

Tous les ami(e)s qui ont la possibilité de nous aider, même pour un petit moment entre le vendredi 23 et le dimanche 25 sont donc les bienvenus.

Danse Bretonne

C'est là une activité maintenant habituelle de notre amicale. Elle est bien sûr gratuite pour les adhérents.

Notre atelier de danse bretonne a lieu chaque semaine, le mercredi après-midi de 15h à 17h. Lors de la première heure, réservée à l'initiation, nous revoyons les pas de bases. La deuxième heure permet d'étudier des danses plus abouties. Chacun y vient selon son goût, la première heure ou la deuxième ou les deux. Les séances ont repris depuis le 14 septembre.

Bien évidemment cet horaire n'est pas idéal pour les ami(e)s qui travaillent. Aussi nous avons passé un accord avec nos amis de l'Amicale voisine d'Aubervilliers. Notre amicale paye une partie de la rémunération du prof et Auber'Breizh accueille les danseurs de notre amicale qui le souhaitent. Les cours ont lieu dans les anciens locaux des seniors d'Aubervilliers, salle Heurtault (39 Rue Heurtault). Si vous venez en bus, c'est le 170,

arrêt « Mairie d'Aubervilliers » et si vous venez en voiture, il y a possibilité de se garer place du marché. Les cours se déroulent de 20h30 à 22h au rythme de 2 séances par mois. Les prochaines dates sont : 27 septembre, 11 et 18 octobre, 15 et 22 novembre, 6 et 13 décembre.

Par ailleurs dans la région de nombreuses occasions (fest-noz ou fest-deiz) de danser breton s'offrent à nous. Nous avons donc décidé d'avoir au sein de notre amicale un "responsable danse" qui vous communiquera régulièrement toutes les infos. Il s'agit de **Hélène Cohen-Solal**. Son adresse mail est helenecohensolal@laposte.net. Si vous souhaitez être informé régulièrement des activités danses, il vous suffit de lui communiquer votre adresse. Et si vous souhaitez participer aux cours, que ce soit notre atelier du mercredi ou les cours d'Auber'Breizh du mardi, nous vous demandons de la prévenir.

Danse toujours ...

Le samedi 3 septembre, nous avons été invités par le professeur d'Aubervilliers, Lomig, à venir participer à une démonstration-initiation de danses bretonnes lors du forum des Associations de Colombes où il est également le professeur de l'association "Dañs e Breizh".

Nous y avons retrouvé des ami(e)s d'Aubervilliers et bien sûr de Colombes. Quelques danses simples ont été réalisées : hanter dro, andro retourné, cercle circassien permettant d'entraîner quelques uns des spectateurs présents.



Les danseurs de Saint-Denis, AUbervilliers et Colombes

Boules Bretonnes

Plusieurs ami(e)s avaient regretté que nous ayons arrêté nos après-midi de "boules bretonnes". Nous pouvons avec plaisir vous informer qu'à compter du jeudi 15 septembre, ceux-ci ont repris. Donc chaque semaine, le jeudi, à partir de 14h30 vous pourrez venir jouer au boulodrome du stade Auguste Delaune (rue du 19 mars 1962, derrière le terrain de rugby). C'est **Denise L'Année** qui coordonne cette activité. Vous pouvez la joindre au 06 60 65 93 59.



Le 23 octobre, à Châteaubriant (44)



Le mémorial de Châteaubriant, du sculpteur Rohal, situé au centre de la carrière, évoque ce tragique épisode de la Deuxième guerre mondiale. Ce monument exprime, dans tout son dépouillement, la solidarité qui liait entre eux ces hommes morts pour la France. A ses pieds, 185 alvéoles renferment des terres venues de tous les hauts lieux de la Résistance.

Châteaubriant est un haut lieu de la Résistance française. Le site de la Sablière, classé Monument historique, est un lieu de souvenir et d'histoire. Fernand Grenier député de Saint-Denis depuis 1937 est arrêté le 5 octobre 1939. Interné à Aincourt, puis Fontevrault et enfin Châteaubriant, il s'en évade le 19 juin 1941.

Le 22 octobre 1941, 27 otages seront fusillés en représailles de la mort du lieutenant-colonel Karl Hotz, abattu à Nantes par des résistants.

Le dimanche qui a suivi l'assassinat des 27 otages dans la carrière de Châteaubriant, la population castelbriantaise brava la police et les troupes d'occupation pour venir fleurir les poteaux d'exécution. Un hommage est organisé chaque année par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt.

Cette année marquera le 75^e anniversaire de ce crime et lors de notre Assemblée générale de janvier dernier, a été émise l'idée de participer à l'hommage aux fusillés qui leur sera rendu, le 23 octobre 2016.

Nous organisons ce déplacement avec l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) et l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants). Un car a été demandé à la ville. Nous quitterons Saint-Denis à 6h et déjeunerons dans un restaurant de Châteaubriant.

À partir de 13h30 au rond-point Fernand Grenier aura lieu un grand rassemblement et une évocation artistique en présence de nombreuses personnalités en l'honneur de Guy Môquet et ses camarades fusillés.

Comme eux, soyons dignes, ne pas subir et Résister !

Nous repartirons ensuite vers Saint-Denis.

Les inscriptions sont à faire auprès d'**Alain Edy** (edylelostec.alain@gmail.com ou 06 58 12 51 97 avec un chèque de 17€ à l'ordre de "Les Bretons de Saint-Denis" correspondant au prix du restaurant.

Attention ! si vous envisagez de venir, vous ne devez pas tarder à vous inscrire car nous sommes 3 associations et le car n'a que 53 places.

Les fusillés de Châteaubriant

Ils sont appuyés contre le ciel
Ils sont une trentaine appuyés contre le ciel,
Avec toute la vie derrière eux
Ils sont pleins d'étonnement pour leur épaule
Qui est un monument d'amour

Ils n'ont pas de recommandation à se faire
Parce qu'ils ne se quitteront jamais plus
L'un d'eux pense à un petit village
Où il allait à l'école
Un autre est assis à sa table
Et ses amis tiennent ses mains
Ils ne sont déjà plus du pays dont ils rêvent
Ils sont bien au dessus de ces hommes
Qui les regardent mourir
Il y a entre eux la différence du martyr
Parce que le vent est passé là où ils chantent
Et leur seul regret est que ceux
Qui vont les tuer n'entendent pas
Le bruit énorme des paroles
Ils sont exacts au rendez-vous
Ils sont même en avance sur les autres
Pourtant ils disent qu'ils ne sont plus des apôtres
Et que tout est simple
Et que la mort surtout est une chose simple
Puisque toute liberté se survit.

René Guy Cadou

Ce poème de René Guy Cadou, évoque les derniers moments des exécutés.

Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro de septembre est arrivé ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien) et 20 € pour les adhérents* .

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, à notre local (2,50 €)

* Nous rappelons que l'adhésion à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.

Dans le numéro de septembre

- Le fort besoin de vie associative.
- Le congrès de l'Union, le 8 octobre
- Les noms de rue ont une histoire : Paul Féval, romancier populaire.
- La rencontre d'été à Inguiniel (56)
- Paradoxes en Médecine, la rubrique de Jean-Yves Follezou : Les os et les moëllles
- Les livres que nous avons lus.
- Les cours de Breton et de Gallo
- Les nouvelles des amicales : Sartrouville, Saint-Denis.
- Les brèves de nos 5 départements.
- La recette d'Alain Paton : "Pintade aux pommes et cidre".



Pour faire connaissance avec "Bretagne-Ile de France", n'hésitez pas à demander un numéro gratuit.

Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :
2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.
vous pouvez aussi nous
joindre
par téléphone :
nouveau numéro
06 41 28 14 09
ou par internet :
amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr

Scannez ce
code avec votre
téléphone et
retrouvez-nous
aussitôt sur
internet !



Carnet

La sœur d'Angèle Kersuzan vient de décéder à l'âge de 82 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à Angèle et l'assurons de toute notre amitié.

Le fils d'Alain Toucas, suite à une chute a été hospitalisé dans un état grave, à Perpignan où Alain est parti le rejoindre. Nous assurons Alain de toute notre amitié dans ce moment difficile.

Suite à une mauvaise chute Catherine Jacquin, s'est fait une mauvaise entorse. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.